



Aggregated results matching search criteria :1

Logo

1 - Ports France entière

Abstract : Abri naturel ou artificiel pour les navires, muni d'ouvrages et d'installations nécessaires à l'embarquement et au débarquement des passagers ou des marchandises, et le cas échéant de bien d'autres installations associées au trafic maritimes (stockage, entretien, réparations, etc.). Géographiquement, un port est un ensemble de bassins contigus ayant une continuité hydraulique et au moins une sortie commune en mer. Le port est en connexion avec la mer ou l'océan directement ou par une entité hydrographique (cours d'eau, canal, ...) qui sert de liaison entre le port et l'entité maritime (exemple : le port de Rochefort sur Mer relié à l'Atlantique par la Charente). Le port est localisé sur une seule commune, correspondant à la commune sur laquelle la totalité ou la plus grande partie des installations portuaires se situe. Le port est géré par le gestionnaire du port qui veille à son bon fonctionnement. A ce titre, il gère notamment les installations, édicte le règlement du port et veille à l'application de ce règlement sur la zone portuaire administrative. Les informations sur les ports relèvent de la responsabilité des gestionnaires qui utilisent le port

Keywords : politique de l'environnement, PORT, AMENAGEMENT DU LITTORAL, OUVRAGE, Régions maritimes, FRANCE, METROPOLE, GUADELOUPE

Schema : iso19139

Unique identifier : ba4c5f94-e0e7-4cd3-a409-50c2fd4e66e2

[\[Metadata\]](#)